



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme

AVIS AU PUBLIC

Liaison entre Catenoy et le Bois de Lihus par la RN 31
Communes de Catenoy, Epineuse, Avrigny, Sacy-le-Grand, Bailleul-le-Soc, Choisy-la-Victoire, Moyvillers

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Picardie

Enquête parcellaire

Le public est informé que par arrêté préfectoral du 24 septembre 2014 est prescrite, sur le territoire des communes de Catenoy, Epineuse, Avrigny, Sacy-le-Grand, Bailleul-le-Soc, Choisy-la-Victoire et Moyvillers, du jeudi 30 octobre 2014 au vendredi 14 novembre 2014 inclus, une enquête parcellaire relative au projet d'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement de la liaison entre Catenoy et le Bois de Lihus par la RN 31.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Picardie.

M. Michel MARSEILLE est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et siègera en mairies de Catenoy, Avrigny, Sacy-le-Grand et Moyvillers aux dates suivantes :

- Sacy-le-Grand : le jeudi 30 octobre 2014 de 10 H à 12 H
- Catenoy : le mardi 4 novembre 2014 de 17 H à 19 H
- Avrigny : le samedi 8 novembre 2014 de 10 H à 12 H
- Moyvillers : le vendredi 14 novembre 2014 de 15 H à 17 H.

Les pièces du dossier seront déposées dans les mairies et mises à la disposition du public afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance pendant 16 jours consécutifs, du jeudi 30 octobre au vendredi 14 novembre 2014 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des secrétariats des mairies.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ou être adressées, par écrit, au maire qui les joint au registre ou au commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public dans les mairies de Catenoy, Epineuse, Avrigny, Sacy-le-Grand, Bailleul-le-Soc, Choisy-la-Victoire et Moyvillers, ainsi qu'à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur par intérim



Sandrine GIRAULT